

Finance verte : comment les milliards d'investissements promis à l'armement ont eu la peau des critères ESG

Tout à son objectif d'augmenter les investissements privés dans le complexe militaro-industriel afin de hausser les cadences de production, le ministère de l'économie tente d'intégrer à marche forcée l'armement dans les investissements éthiques et responsables.

Le « réarmement » promulgué par Emmanuel Macron a déjà fait une victime : les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ces critères ESG font partie du reporting extra-financier imposé aux grandes entreprises financières par la loi sur la Transition énergétique pour la croissance verte de 2015, puis le règlement européen SFRD de 2021, afin de les inciter à inscrire leurs investissements dans le cadre des objectifs du millénaire de développement durable de l'ONU. Des objectifs climatiques, sociaux ou de santé qui ne collent pas vraiment avec ceux d'augmentation de production de l'industrie de l'armement.

Qu'à cela ne tienne. L'heure est à donner un nouvel élan au secteur de la défense. Or, les 413 milliards d'euros d'argent public, budgétés dans la loi de programmation militaire 2024-30, n'y suffiront pas. Le gouvernement attend des investisseurs privés qu'ils prennent leur part. Les banques françaises financent déjà l'effort de guerre à hauteur de 37 milliards d'euros. Les assureurs, pour 20 milliards. Il manque de 1 à 3 milliards d'euros de financements en fonds propres sur les 5 prochaines années pour que les 4500 entreprises du complexe militaro-industriel tricolore parviennent à accélérer les cadences.

2600 milliards d'épargne

Voilà pourquoi le ministère de l'économie et des finances compte mobiliser les banques, assurances, sociétés de gestion et autres fonds de capital investissement, pour multiplier les produits financiers ciblés vers les besoins de l'armement. Y compris les sociétés respectant ces critères ESG. Car les plus de 2 600 milliards de dollars d'épargne que ces organisations gèrent en Europe représentent 20 % des 13 000 milliards de dollars de l'ensemble des fonds, selon des données de l'agence Morningstar citée par le Figaro.

Lors d'un « évènement de place sur le financement de la base industrielle et technologique de défense (BITD) », organisé à Bercy ce jeudi 20 mars, Eric Lombard a balayé d'un revers de manche les objections morales et éthiques. « Certains esprits chagrins considèrent que le financement de notre défense ne serait pas cohérent avec une politique environnementale, sociale et de gouvernance ambitieuse. C'est une vision que je ne partage pas, a asséné le ministre de l'économie. Je l'avais défendu dans mes fonctions de PDG de la Caisse des dépôts, je le redis ce matin avec force. L'investissement dans le secteur de la défense est un investissement responsable, d'autant plus responsable qu'il protège notre souveraineté et les principes que nous portons ».

Seuls les armements les plus sales, ceux prohibés par les traités internationaux ratifiés par la France, sortent de ce cadre. Pour tout le reste, c'est open bar. « Oui, l'investissement dans la

défense est compatible avec les théories d'investissement responsable, ajoute l'hôte de Bercy. Nous avons suivi un raisonnement similaire auprès du label » Investissement socialement responsable « (ISR) ; mais aussi auprès de l'ESMA, l'Autorité européenne des marchés financiers, qui a utilement clarifié sa doctrine sur ce point. »

**« Le financement de la défense fait partie des objectifs de développement durable »
Olivier Sichel, directeur général de la Caisse des dépôts**

À entendre les sociétés financières invitées au raout de Bercy ce jeudi, les critères ESG et ISR sont déjà morts et enterrés. Bras financier de l'État, la Caisse des dépôts « va financer tout ce qui est autorisé, tout ce qui est permis par la loi (...) tous les segments de défense », selon son directeur général par intérim Olivier Sichel. Le successeur d'Eric Lombard assure sans rire que « le financement de la défense fait partie des objectifs de développement durable ». Rappelons que parmi les 17 objectifs de développement durable adoptés par l'ONU, le troisième appelle à la « bonne santé et au bien-être », le 16e à « la paix, à la justice et à des institutions efficaces ».

Parmi les grandes banques, le groupe BPCE, qui est pourtant composé de caisses mutualistes relevant de l'économie sociale et solidaire, confirme lui aussi faire évoluer ses critères. « Aujourd'hui BPCE Assurances annonce le doublement de son engagement dans la défense, à hauteur de 500 millions » d'euros, s'est réjoui ce jeudi le président du directoire de BPCE Nicolas Namias.

Assurance-vie et plans épargne retraite

Les gestionnaires d'actifs ne sont pas en reste. Par la voix de son directeur général adjoint, Tikehau capital affirme être « en train de mettre en place un nouveau projet qui va constituer une unité de compte qui sera accessible pour les contrats d'assurance vie, également pour les plans d'épargne retraite ». Henri Marcoux précise : « Le critère ESG n'est plus un critère d'élimination. On n'oppose pas la défense à l'ESG. On a besoin de défense. Il y a énormément d'opportunités ».

La société qui gère 49 milliards d'euros d'encours arbore pourtant sur son site cette jolie phrase prononcée par sa responsable ESG : « Le besoin d'évoluer vers un modèle de croissance durable n'a jamais été aussi prégnant. L'ignorer serait perdre un droit à opérer dans le futur, quel que soit le secteur d'activité. »

[Cet article est paru dans L'Humanité \(site web\)](#)